BULLETIN DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
2e Série — Tome 36 — N° 6, 1964 (1965), pp. 812-817.

ORIGINALITÉ CARCINOLOGIQUE DES ENVIRONS DU HAUT FOND DE LA CHAPELLE

Par E. POSTEL

En 1914 SELBIE décrivait sous le nom de *Palinurus Thomsoni* une langouste capturée par l'*Helga* au S.W. de l'Irlande (51°20' N., 11°30' W.) par 212-219 brasses de profondeur.

En juillet et septembre 1921 LE DANOIS récoltait à bord de *La Tanche* en deux points situés aux environs du Haut Fond de la Chapelle [1] dix-neuf exemplaires semblables à celui de SELBIE.

Trois d'entre eux étaient confiés à FAGE pour examen. Reprenant à cette occasion l'étude des *Palinurus* du N.E. Atlantique, cet auteur démontrait en 1922 l'identité des langoustes de SELBIE et de LE DANOIS avec le *Palinurus mauritanicus* de Gruvel (1911), dont il élargissait ainsi les limites septentrionales de répartition.

Il ajoutait que *P. mauritanicus* se reproduisait probablement dans les parages du Haut Fond de la Chapelle, où on le rencontrait entre 195 et 310 m de profondeur « associé aux *Lophohelia*, aux *Oculina*, aux *Dendrophyllia* qui s'y trouvent en abondance, aux *Dorocidaris* et aux *Térébratules*, aux *Bathynectes superba* (Costa), dont la présence est également caractéristique de ces fonds coralligènes ».

Malgré ces indices révélateurs il fallut attendre 1963 et l'épuisement des fonds côtiers pour qu'un langoustier d'Audierne, le *Petit Poisson*, se décidât enfin à effectuer une série de sorties expérimentales dans cette région [2].

I. — LE BATEAU ET SON ÉQUIPEMENT.

Le *Petit Poisson* mesure une vingtaine de mètres, jauge 41 tonneaux, est propulsé par un moteur de 120 chevaux et possède des viviers pouvant contenir deux tonnes de crustacés vivants. Au cours de ses essais il a utilisé six *filières* [3] de quarante casiers.

1. La position du premier de ces deux points donnée par FAGE en 1922 est certainement entachée d'une erreur de longitude.
2. C'est par *le Marin* que j'ai appris l'existence de ces sorties. M. QUILLIVIC, secrétaire du Comité local des Pêches d'Audierne, a bien voulu se charger de la collecte des documents et du matériel sur lesquels j'ai par la suite travaillé. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mes plus vifs remerciements.
3. Les casiers sont disposés en chapelets appelés *filières*.

Caractéristiques des filières :

— casiers cylindriques de type cornouaillais ;

— distance entre casiers : 15 brasses ;

— Nombre de bouées par filières : 3, avec orins de 400 mètres et flotteurs intermédiaires (boules de verre ou de métal) ;

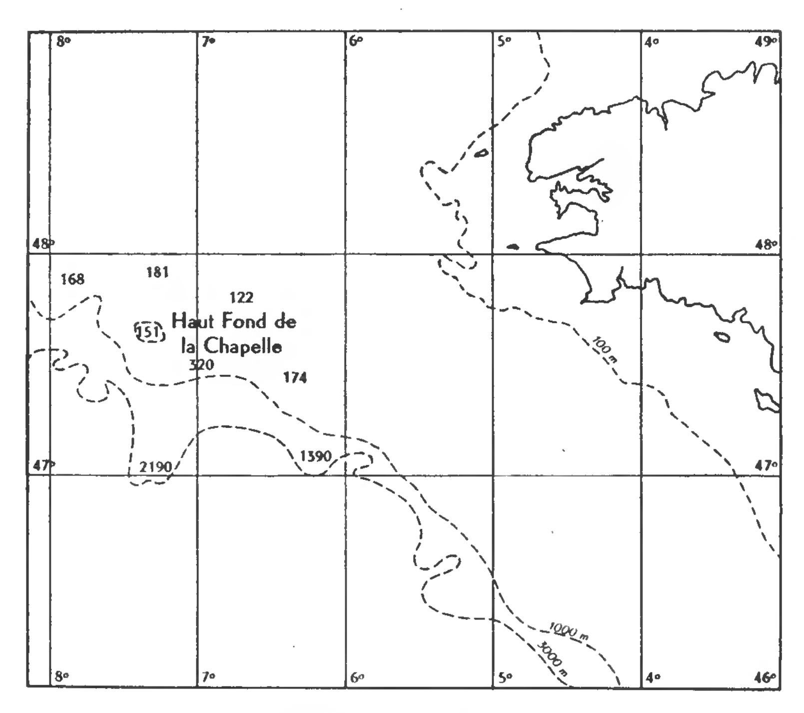


Fig. 1. — Position géographique du Haut Fond de la Chapelle et bathymétrie sommaire de ses environs.

— corps de filière et orins de bouées en nylon 12 mm ;

— lest : gueuses de 25 kg ;

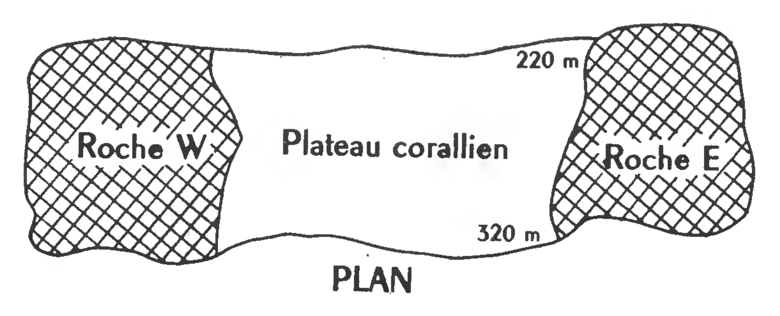
— appât : grondin salé (diverses espèces du genre *Trigla*).

II. — Région étudiée. Mode opératoire.

La région étudiée se situe à 100 milles dans l'W.-S.W. de la Pointe du Raz, à une dizaine de milles dans le S.E. du Haut Fond de la Chapelle (fig. 1). Elle consiste en deux socles rocheux reliés par un plateau corallien, le tout ayant la forme d'un rectangle allongé en direction Est-Ouest et légèrement incliné en direction Nord-Sud. Dimensions approximatives :

4 à 5 × 1 à 2 milles. Profondeur de 220 m (bordure nord) à 320 m (bordure sud) (fig. 2).

La pêche est impraticable en période de grande marée, en raison de l'intensité des courants. Elle ne peut avoir lieu que dans les six ou sept jours qui encadrent la morte eau.



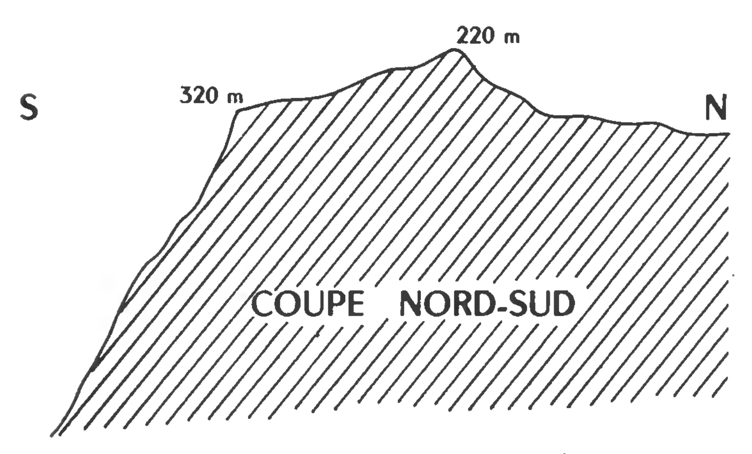


Fig. 2. — Plan et coupe schématiques du secteur fréquenté par les langoustiers d'Audierne.

Les filières ont été mouillées sur le plateau aussi bien que sur ses pentes après relevé du profil au sondeur ultrasonore. Position précisée au navigateur DECCA (mesure indispensable). Profondeur maximum de pêche : 450 m (exceptionnelle, et avec dans ce cas des orins rallongés).

III. — Résultats obtenus.

De ses quatre premières sorties, relatées dans un rapport de l'Administrateur de l'Inscription Maritime Mangon, le *Petit Poisson* a rapporté :

	Langouste rose [1]	Langouste rouge [2]	Homard [3]
	—	—	—
du 1 au 5 avril..............	1.000 kg	102 kg	35 kg
du 14 au 20 avril............	945	90	17
du 29 avril au 7 mai.........	680	35	10
du 14 au 20 mai.............	417	73	10

La chute constatée entre premier et dernier apport n'est pas imputable à un phénomène d'*overfishing*, mais au hasard de la prospection [4].

Au cours des deux premières marées [5], faites l'une aux accores [6] de la Roche E., l'autre aux accores de la Roche W., les pêcheurs ont constaté la présence de très nombreuses femelles ovigères [7]. Le poids moyen des langoustes roses était alors de 1.200 grammes.

Au cours des deux dernières marées, faites aux accores de la Roche Est, les mâles ont été largement dominants. Le poids moyen était alors de 1.400 grammes.

Les meilleures pêches ont été réalisées sur les pentes accidentées. Le plateau et les versants uniformes sont en général assez pauvres.

Les succès du *Petit Poisson* ont rapidement sucité des émules. Du 5 avril au 5 juin 1963 dix bateaux ont effectué 21 marées dont ils ont rapporté 10.941 kg de langouste rose, 1.297 kg de langouste rouge, 263 kg de homard.

Quelques Camaretois, notamment le *Sans Gêne*, opérant un peu plus à l'Ouest, c'est-à-dire en plein Sud du Haut Fond de la Chapelle, ont également trouvé de la langouste rose, mais semble-t-il en moindre quantité.

L'existence à la limite Nord de l'aire de répartition de l'espèce d'une population dense et probablement endogame de *Palinurus mauritanicus* est un premier aspect de l'originalité que nous avons notée dans le titre de cette étude. Sa dominance sur les deux autres décapodes macroures capturés dans les mêmes conditions, et qui sont eux en plein centre de leurs limites de distribution, en est un second (fig. 3). Un troisième ressort d'un examen rapide de la faune associée.

IV. — Faune associée.

Palinurus mauritanicus vit, comme l'avait indiqué Fage, dans ou à proximité des coraux profonds.

A la faune associée signalée par cet auteur il convient d'ajouter :

1. *Palinurus mauritanicus* Gruvel, 1911.
2. *Palinurus elephas* (Fabricius, 1787) = *P. vulgaris* Latreille, 1804.
3. *Homarus vulgaris* Milne Edwards, 1837.
4. Le 2 septembre 1963 le *Petit Poisson* débarquait en effet après six jours de pêche : 1.060 kg de langouste rose, 135 de rouge et 26 de homard.
5. Les pêcheurs appellent marée la durée d'une sortie.
6. Ou aux tombants : versants en pente raide.
7. Ce qui confirme l'hypothèse de Fage d'une reproduction de l'espèce dans la région.

a) comme brachyoures

— *Geryon tridens* Kröyer [1]
— *Cancer pagurus* Linné
— *Cancer bellianus* Johnston [1]
— *Paromola cuvieri* (Risso) [2]

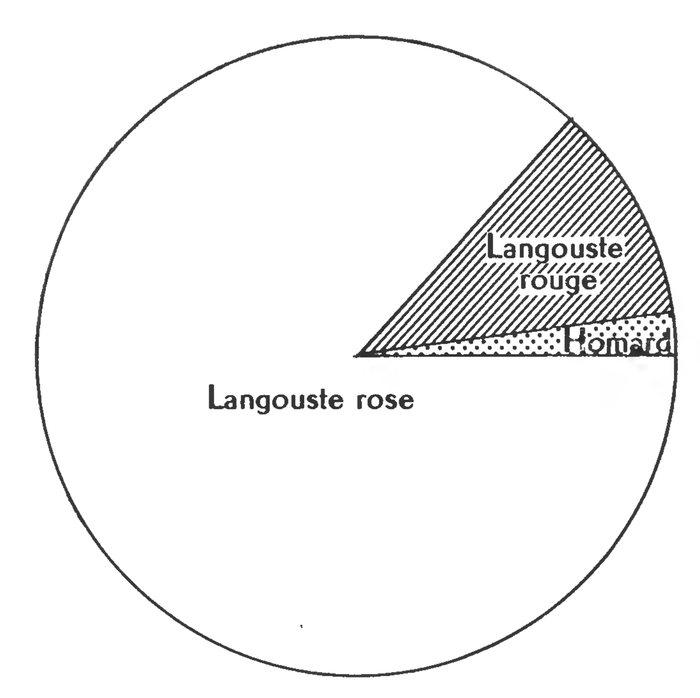


Fig. 3. — Répartition (en poids) des trois espèces représentées Haut Fond de la Chapelle. de Crustacés décapodes macroures provenant des environs du *Haut fond de la Chapelle.*

b) comme anomoure

— *Lithodes* sp. [3].

Cancer pagurus est abondant [4], *Paromola cuvieri* est commun ; *Cancer bellianus* — dont on ne connaissait jusqu'à maintenant qu'une seule

1. Diagnoses confirmées par J. Forest. Un *Geryon tridens* ♀ (largeur de la carapace 120 mm) et un *Cancer bellianus* ♂ (largeur de la carapace 190 mm) ont été déposés au Laboratoire de Zoologie du Muséum (Département des Crustacés).
2. Deux femelles ovigères (longueur de la carapace 115 et 106 mm, largeur 91 et 84 mm), une femelle non ovigère (longueur 120 mm, largeur 99 mm) ont été données à la Chaire de Biologie animale de la Faculté des Sciences d'Orsay.
3. Un exemplaire de la grosseur du poing vu sur le *Petit Poisson* en août 1964. Je n'ai malheureusement pas pu le récupérer.
4. Trouvé jusqu'à 300 mètres de profondeur ce qui repousse considérablement la limite bathymétrique indiquée par Bouvier (90 m).

citation au large des côtes de France (LEGENDRE, 1938) — et *Geryon tridens* ne sont pas rares, *Lithodes* sp. est assez exceptionnel. La coexistence en un même point d'espèces à affinités aussi différentes que *Palinurus mauritanicus* (néritique profond tropical), *Cancer bellianus* (néritique profond centre-atlantique), *Homarus vulgaris* (néritique côtier nord-atlantique), *Lithodes* sp. (néritique profond septentrional) mérite d'être soulignée.

Enfin les casiers remontent en quantités considérables des oursins à longs piquants, *Cidaris cidaris* (L.), et des étoiles de mer foliacées, *Ceramaster placenta* (Müller et Troschel) [1].

A une époque où les recherches sont parfois subordonnées aux possibilités d'avitaillement en matériel adéquat, il n'est pas inutile de savoir que les parages du *Haut Fond de la Chapelle* constituent une intéressante réserve de formes considérées comme rares par les faunisticiens et souvent difficiles à trouver en dehors de cette localité.

O.R.S.T.O.M. et Muséum (Laboratoire des Pêches outre-mer)
Figures Service cartographique O.R.S.T.O.M.

BIBLIOGRAPHIE

BOUVIER, E. L., 1940. — Faune de France. Décapodes marcheurs. Lechevalier, Paris.

FAGE, L., 1922. — Sur les Langoustes (Genre *Palinurus*) de la côte Est de l'Atlantique. *Bull. Mus. Nat. Hist. Nat. Paris*, **28**, pp. 153-156.

GRUVEL, A., 1911. — Contribution à l'étude générale systématique et économique des Palinuridae. *Ann. Inst. Océan. Paris*, **3**, fasc. 4, pp. 5-56, fig. 1-22, pl. 1-6.

LEGENDRE, R., 1938. — Présence de *Cancer bellianus* dans le Nord du Golfe de Gascogne. *C. R. sommaires Soc. Biogéogr.*, Paris, nº 127.

1. Diagnoses confirmées par G. CHERBONNIER auquel ont été laissés plusieurs spécimens de chacune de ces deux espèces.